

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 20 juillet 2023**

L'an 2023 et le 20 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 12 juillet 2023.

Date de la convocation : 12 juillet 2023

Date d'affichage : 12 juillet 2023

**Délibération N° 20-07-2023 / N°125**

Etaient présents les membres en exercice : 70

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, René Pruvost, Marc Degrendele, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 17

Membres votants : 93

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Bridel, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Alexandre Decry, Eric Caron, David Duchateau

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Sylviane Evain suppléée par Christine Vasseur, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne

Absents excusés : Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Florence Dambreville, André Michel, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marie Bernard, Stéphane Gomès

Absents ayant donné procuration : Pascal Coin ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Muriel Roussel, Michel Petit ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Yves Lieppe, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Alain Traisnel ayant donné procuration à Roland Descamps, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magalie Jonard, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André

Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Damien Bricout ayant donné procuration à Eric Poulain.

**Secrétaire de séance : Pierre Cuvillier**

**Titre de la délibération : Rapport annuel DSP Agglomération d'Assainissement de Duisans**

Le Vice-Président fait part de la réception du rapport annuel 2022 de Véolia Eau, délégataire du service public d'assainissement collectif de l'agglomération d'assainissement de Duisans. Ce rapport est produit conformément à l'article L3131-5 du Code de la Commande Publique. Il comporte les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation, aux membres de la Commission de Délégation de Service Public, par les représentants de Véolia.

Après avoir présenté le rapport et suite à l'avis favorable de la commission DSP le 6 juillet 2023 et du bureau du 11 juillet 2023, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver ce rapport

Le Président



Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 27/07/2023 et publication ou notification du 27/07/2023

